

LA FIBRE EST LÀ

Le syndicat Lot numérique a déployé la fibre avec la société ALLiance Très Haut Débit, dans le cadre d'une Délégation de service public (DSP). Il ne reste plus qu'à vous abonner.

1 Testez votre éligibilité

Connectez-vous au site www.alliancetreshautdebit.fr
Cliquez sur « Particulier » et renseignez votre adresse ou votre commune.

2 Abonnez-vous

Contactez et consultez les offres des fournisseurs d'accès à Internet présents sur le territoire :

•ORANGE •BOUYGUES TELECOM •SFR •FREE

ATTENTION : Certaines adresses, comme les bourgs ou les lieux-dits, ont été complétées par des numéros de bâtiment. Veillez à communiquer au fournisseur d'accès Internet l'adresse indiquée sur la carte du site d'ALLiance Très Haut Débit. Pour l'obtenir, cliquez sur le point de localisation souhaité.

3 Préparez le raccordement de votre domicile

- ✓ élagage de la végétation pouvant obstruer le passage (si aérien)
- ✓ vérification de l'accessibilité et du bon état des gaines sur votre propriété (si souterrain)
- ✓ perçage dans votre domicile jusqu'à l'emplacement prévu de la prise terminale optique.

En cas d'incident

Vous avez des problèmes de connexion ?

Contactez votre fournisseur d'accès internet, votre interlocuteur unique en cas de panne.

Vous avez constaté un dommage sur la voie publique (armoire ouverte, boîtier endommagé, poteau cassé, câble au sol ou sectionné) ? Déclarez-le auprès d'Orange sur la plate-forme <https://dommages-reseaux.orange.fr/> pour un particulier.

Depuis le 1^{er} mai 2023, 95% de foyers lotois sur le réseau d'initiative publique sont raccordables à la fibre (293 communes).

Pour toute information complémentaire, contactez Lot numérique :
lot.numerique@lot.fr ou lot.fr